

## **Pyrénées-Orientales : deux écoles de Perpignan affichent les indices sociaux les plus bas de toute la France métropolitaine**



• Rémy Sirvent, secrétaire national du secteur laïcité, école et société du syndicat enseignant SE-Unsa et Nadia Alram, secrétaire départementale de SE-l'Unsa. Charles Baron - Charles Baron

### **Education, Perpignan**

Publié le 13/11/2022 à 18:43 , mis à jour à 18:45

**Pour la première fois, le ministère de l'Education nationale a publié les indices de position sociale (IPS) des écoles et des collèges français. Il évalue la situation sociale des élèves dans les établissements. Plus l'indice est élevé, plus l'élève évolue dans un contexte familial considéré comme favorable à la réussite scolaire. Les Pyrénées-Orientales sont marquées par d'importants écarts entre les établissements publics et privés quand deux écoles perpignanaises affichent l'IPS le plus bas de toute la France métropolitaine. Analyse complète de cette conjoncture avec Rémy Sirvent, secrétaire national du secteur laïcité, école et société du syndicat enseignant SE-Unsa et Nadia Alram, secrétaire départementale de SE-l'Unsa.**

**Avant d'analyser l'ensemble des chiffres, il faut pointer cette situation : avec respectivement un indice de position sociale (IPS) de 54,2 et 56, 2, les écoles perpignanaises Leon Blum et La Miranda ont l'IPS le plus bas... de toute la France métropolitaine.**

Oui, elles sont seulement classées devant des écoles de la Guyane et de la Réunion. Dans ce classement décroissant on retrouve aussi l'école Victor Duruy (57,3) toujours à Perpignan.

Les enfants de la communauté gitane sont les oubliés de la République. Sous couvert d'une fréquentation en dent de scie, ce qui est vrai, la Miranda n'a pas les mêmes moyens que les autres écoles. Il leur manque un poste plein d'enseignant ce qui découle aussi sur un problème de dédoublement de classes. Ces trois écoles ne sont pas toutes classées en éducation prioritaire renforcée. C'est une anomalie.

**Plus largement, que retenez-vous des chiffres inédits de l'IPS dans le département ?**

Dans les Pyrénées-Orientales, les écarts de l'IPS entre les établissements privés et publics sont extrêmes. Au collège, la moyenne nationale de l'IPS (mélangeant public et privé) est de 103,3. Dans les P.-O. il est de 97,4. Ce premier chiffre n'est pas très surprenant car nous sommes le quatrième département le plus pauvre de France. Au sein du département, l'écart se creuse. La moyenne des IPS des sept collèges privés confessionnels des P.-O. est de 116 points. Celle des trente autres collèges publics est de 93,6. Les établissements privés religieux accueillent les enfants des familles les plus aisées. Les collèges privés sont aussi les plus sélectifs à l'entrée avec, en top 3, Jeanne d'Arc à Perpignan (IPS : 128), Saint-Louis-de-Gonzague à Perpignan (123) et Saint-Pierre-de-la-Mer à Saint-Cyprien (123,5).

**La situation est-elle identique dans les écoles primaires et élémentaires ?**

La moyenne des IPS des 214 écoles primaires et publiques du département est de 96,5. Celle des 14 écoles privées est de 110,3. Celle des écoles privées confessionnelles est de 118,6. Dans le classement des écoles primaires et élémentaires les plus sélectives, on retrouve deux écoles privées - Jeanne d'Arc (127,3) et Sainte-Thérèse (123,3) - mais aussi l'établissement public Arrels Cassanyes avec un IPS de 125,6.

**Comment expliquer cette place pour une école publique ?**

C'est une école publique déssectorisée. La mairie inscrit les élèves, le directeur de l'établissement les admet et les équipes scolarisent. Nous savions qu'il existait des

listes d'attente pour intégrer l'école. Nous ne savions pas comment les élèves étaient sélectionnés. Quand on découvre que son IPS est de 125,6, on a désormais un indice sur les critères de sélection des enfants. Ce qui est encore plus marquant, c'est qu'à 100 mètres à vol d'oiseau, on a l'une des trois écoles avec l'IPS le plus faible, La Miranda.

### ***Il faut du courage politique pour faire Nation à l'école et réunir des enfants séparés par le hasard de la naissance***

#### **Quelle analyse réalisez-vous de ces chiffres inédits ?**

À peu près partout, on remarque que l'enseignement privé concentre les élèves des milieux favorisés. In fine, c'est la raison essentielle de son existence. Le séparatisme scolaire est une menace pour la réussite scolaire, la laïcité et le pacte Républicain. On sépare les enfants en fonction du revenu des parents. Il faut du courage politique pour faire Nation à l'école et réunir des enfants séparés par le hasard de la naissance.

#### **Des solutions existent selon vous ?**

Oui, il suffit de se tourner vers l'expérience toulousaine. Le conseil départemental de Haute-Garonne a décidé de mener une expérience de mixité sociale. Depuis cinq ans, plus de 1 200 élèves issus des quartiers de la Reynerie et Bellefontaine sont scolarisés, depuis leur sixième, dans onze collèges "favorisés" de Toulouse. Le Département, l'Education nationale et un sociologue suivent de près ces élèves et leurs résultats. Ils s'intègrent, se mélangent, créent du lien social. Leurs résultats scolaires s'améliorent et ceux des autres élèves ne baissent pas. Ça existe, c'est faisable.

#### **Invité dans l'émission "Quotidien" sur TMC, le ministre de l'Education et de la Jeunesse, Pap Ndiaye, a assuré vouloir faire de la "mixité scolaire une priorité" de son ministère. Qu'en pensez-vous ?**

Chiche ! Chaque fois que l'on veut évoluer sur la mixité, les élus brandissent le risque de relancer la guerre scolaire. Mais elle est déjà perdue au détriment des élèves nés de familles pauvres. On espère que le ministre ne fait pas que de l'affichage. Il est au pied du mur. Aujourd'hui, le vivre ensemble n'existe pas. On est sur du côté à côté. Si on ne fait rien, demain on sera sur du face-à-face. L'absence de mixité scolaire pénalise nos principes fondamentaux. "*Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits*" article 1er de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Tous naissent libres et égaux en droit d'accord, le demeurer c'est plus compliqué. Pour ça, cela doit passer par une éducation de

qualité pour tous. La mixité sociale doit être un levier de réussite scolaire de TOUS les élèves.

### **Qu'est-ce que l'indice de position sociale des écoles et collèges et comment est-il calculé ?**

L'indice de position sociale (IPS) d'un établissement correspond à la moyenne des IPS de ses élèves, principalement calculés en fonction des catégories socioprofessionnelles et des diplômes de leurs parents. Plus l'indice est élevé, plus l'élève est issu d'un milieu favorisé. Selon les chiffres publiés par le ministère, en France l'IPS le plus bas dans les écoles est de 49,6, en Guyane. L'indice le plus haut, est de 155,6, à Buc dans les Yvelines.

Créé en 2016, l'IPS permet, selon l'Education nationale, d'appréhender "*le capital social, économique et culturel de la famille dans le rapport de l'élève à l'école*" et de mesurer le degré de mixité sociale de chaque établissement scolaire.

Considérant que plus l'indice est élevé, plus l'élève se trouve dans un contexte familial favorable aux apprentissages, l'administration le prendra notamment en compte lors de l'attribution de moyens aux écoles, collèges et lycées. Pour tenter de compenser les inégalités.

Les chiffres de l'IPS sont pour la première fois rendus publics. Le tribunal administratif de Paris a enjoint le ministère de l'Education nationale à transmettre ces données qui, initialement, ont été demandées par un journaliste. Il réclamait l'accès à l'indice de position sociale (IPS) de chaque collège et de chaque classe de CM2.